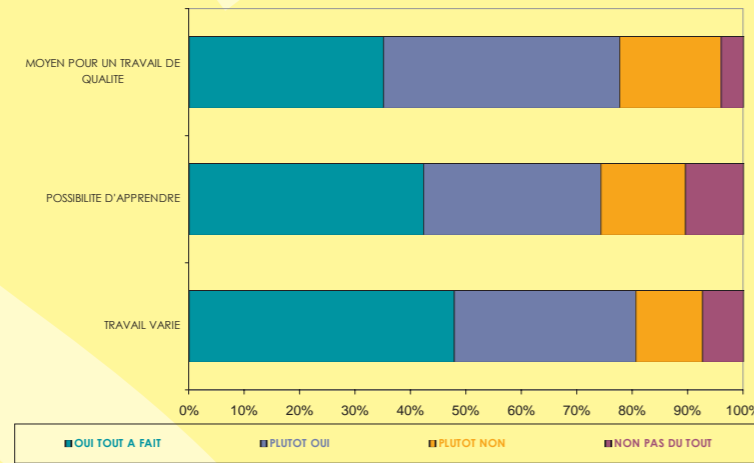


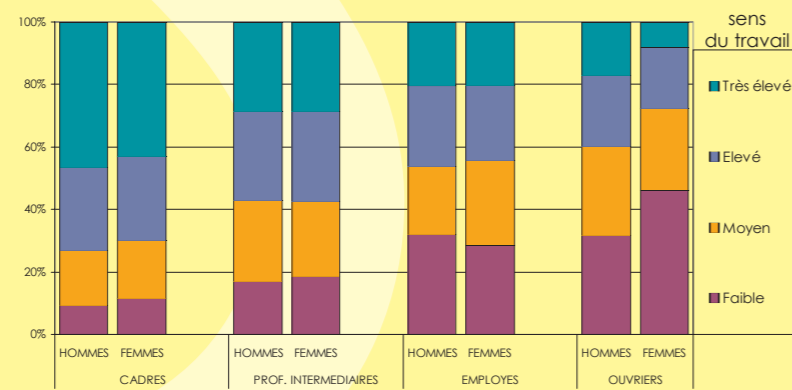
Le sens du travail, un facteur de construction essentiel de la santé

Un travail qui a du sens,
c'est un travail :

- utile, de qualité, varié
- dont on peut être fier, qui est reconnu
- qui permet d'apprendre et qui laisse une marge de manœuvre
- qui nécessite des compétences et permet de rester dans le coup



Source : SVP 50, Cisme-Créapt, 2003



Source : SVP 50, Cisme-Créapt, 2003

Quand le sens du travail
est faible, le rapport
de risque est élevé :

- d'avoir des problèmes de santé : douleurs, fatigabilité, troubles du sommeil ou de mémoire, récupération difficile (rapport de risque 3,9)
- de ne plus être adapté à son travail (rapport de risque 3,0)
- de vouloir partir avant l'âge (rapport de risque 2,1)

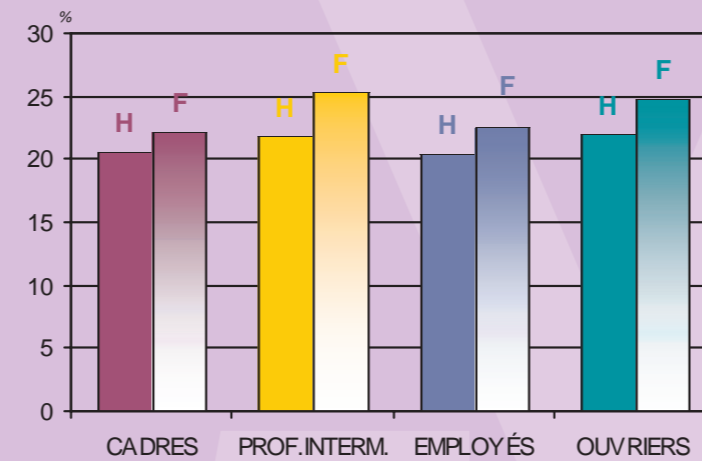
Quand le travail
a du sens :

- c'est un atout qui s'ajoute à l'expérience et au savoir-faire des plus de 50 ans
- c'est un facteur positif essentiel pour la santé

Vouloir partir avant

Les quinquagénaires qui ont l'intention de quitter le travail avant d'avoir acquis tous leurs droits pour la retraite, sont minoritaires. Parmi ceux qui connaissent leur âge de « pleins droits » (3/4 des hommes et 2/3 des femmes), seuls 22 % pensent arrêter plus tôt. Ce n'est guère plus que les 16 % qui envisagent au contraire de prolonger leur activité professionnelle au-delà. Ce taux de 22 % varie peu selon le sexe et la catégorie sociale.

(si vous savez à quel âge vous aurez vos droits...)
Vous pensez arrêter le travail... AVANT



Source : SVP 50, Cisme-Créapt, 2003

L'analyse montre que ces intentions de partir avant sont statistiquement liées à certains aspects du parcours professionnel, du travail et de la santé.

L'âge officiel de départ joue bien sûr un rôle essentiel : plus il est tardif, plus la probabilité d'envisager un départ anticipé augmente.

L'insécurité de l'emploi accroît aussi cette probabilité : chez les salariés de l'échantillon disant qu'au

cours des années qui viennent le risque de perdre leur emploi est « très élevé », la proportion des intentions de départs anticipés monte à 32 %.

Deux variables de santé interviennent fortement, avec des rapports relatifs très significatifs : la « fatigue » (rapport de risque 1,64) et le « découragement » (1,40).

Du côté du travail, les horaires décalés présentent des rapports relatifs de l'ordre de 1,3, même s'il s'agit d'une contrainte passée. Mais la caractéristique de travail qui ressort le plus est l'absence de « moyens pour faire un travail de qualité » (rapport de risque 1,52). Et l'on trouve des résultats analogues pour le manque de variété des tâches, de possibilités d'apprentissage.

D'autres aspects du travail, comme les exigences physiques ou la hâte dans la réalisation des tâches, interviennent aussi mais de façon moins marquée.

Au total, les possibilités d'épanouissement personnel au travail jouent un rôle très important dans les choix de départ ; il en va de même pour des aspects de la santé (fatigue, découragement) que l'on peut supposer liés à des sentiments de frustration dans la vie professionnelle. On se situe ici dans une définition large et dynamique de la santé. Quand le travail ne contribue pas, ou ne contribue plus, à cette dynamique de construction de soi, le souhait d'abrégier l'itinéraire professionnel s'en trouve fortement renforcé.

ANTÉ ET VIE PROFESSIONNELLE APRÈS 50 ANS

SVP 50

une enquête sur les enjeux de santé
au travail des salariés de plus de 50 ans

LES OBJECTIFS
Étudier :

- les enjeux de santé et de travail des salariés de plus de 50 ans de tous les secteurs d'activité
- leur souhait de maintien ou de retrait du travail.

En explorant :

- les conditions de travail passées et actuelles
- la représentation de la retraite
- leur état de santé

LE QUESTIONNAIRE
Salarié

- données socio-démographiques
- itinéraire professionnel
- contraintes professionnelles actuelles et passées
- sens du travail et reconnaissance
- motifs et âge de départ en retraite
- troubles de santé, évolution récente, gêne dans le travail

Médecin

- pathologies
- demandes de changement ou aménagement de poste, restriction d'aptitude, etc.
- avis sur la cessation d'activité

LA PARTICIPATION

- près de 700 médecins volontaires
- de toutes les régions françaises

11 213 salariés enquêtés

Les salariés de plus de 50 ans sont de plus en plus nombreux et leur part dans l'emploi devrait rester durablement élevée pendant plusieurs années, quels que soient les scénarios concernant les âges de départ en retraite. Elle pourrait encore augmenter si l'âge réel de fin d'activité était retardé. À partir de 2006, date à laquelle les premiers natifs du baby-boom atteindront 60 ans, les effectifs des générations susceptibles de partir en retraite vont gonfler fortement. Travailler après 50 ans est et restera durablement une question d'actualité, concernant une population nombreuse ; elle coexistera avec des problèmes liés à des départs massifs en fin de vie active (âge et conditions de départ, de remplacement, transmission de savoirs et de savoir-faire, etc.).

Dans leur pratique quotidienne, compte tenu des évolutions du travail (et notamment de l'intensification du travail), nombre de médecins du travail soulignent qu'il est de plus en plus difficile de permettre aux salariés vieillissants de travailler dans des conditions qui leur conviennent : des conditions dans lesquelles l'effet de leurs déficiences éventuelles peut se trouver limité et compensé, et où leurs atouts peuvent au contraire être mis à profit. L'expérience clinique des médecins du travail suggère aussi que les problèmes de santé « lourds » (pathologies invalidantes, etc.) en fin de carrière augmentent et que les possibilités de compromis entre « protection de la santé par le retrait du travail » et « maintien des ressources financières » se restreignent.

L'enquête Santé et Vie Professionnelle après 50 ans (SVP50) a été réalisée en 2003, grâce à la collaboration entre les médecins participant au groupe « épidémiologie » du département scientifique du Cisme (Centre interservices de santé et de médecine du travail en entreprise), et des chercheurs du Créapt (Centre de recherches et d'études sur l'âge et les populations au travail).

11 213 salariés de 50 ans et plus ont été enquêtés. (57 % d'hommes, 43 % de femmes). Leur répartition par catégorie socio-professionnelle est très proche de celle de l'ensemble des salariés de ces âges. Les générations nombreuses nées après-guerre représentent environ 80 % des enquêtés.

C'est dans ce contexte qu'a pris naissance le projet d'une investigation à grande échelle sur les enjeux de santé au travail des salariés de plus de 50 ans, en lien avec leur travail d'aujourd'hui et leur parcours professionnel antérieur, et en essayant de comprendre en quoi ces enjeux interviennent dans les aspirations en matière de cessation d'activité.

Les conditions dans lesquelles travaillent aujourd'hui les salariés de 50 ans et plus ne leur permettent pas toujours d'être à l'abri d'exigences fortes du travail :

- 16 % des hommes et 11 % des femmes travaillent en horaires décalés ;
- 28 % des hommes et 24 % des femmes enquêtés ont un « travail physiquement exigeant »,
- 39 % des hommes et 36 % des femmes « travaillent sous pression »,
- 29 % des hommes et 34 % des femmes ont un « travail psychologiquement difficile »

Cependant, certains ont rencontré ces contraintes au cours de leur vie professionnelle et ont pu, ou dû, s'en éloigner. Ces « exposés passés » sont parfois plus nombreux que les exposés « actuels » : c'est le cas du travail en horaires décalés (30 % des hommes et 15 % des femmes exposés « passés »), ou du travail physiquement exigeant (pour les hommes uniquement : 36 %), ce qui traduit notamment une difficulté à rester dans ce type de situation quand l'âge avance. En revanche, pour le « travail sous pression » ou « psychologiquement difficile », les expositions « actuelles » sont plus nombreuses que les expositions « dans le passé » des enquêtés, ces caractéristiques du travail ayant connu une extension forte dans les dix dernières années.

L'état de santé à la cinquantaine ne peut se lire seulement au regard des caractéristiques du travail d'aujourd'hui. Il porte les traces du travail antérieur,

et détermine en partie l'itinéraire professionnel à venir et la vision de la sortie de la vie active.

Symétriquement, la présence d'un salarié dans une situation de travail résulte de processus antérieurs de sélection, dont certains sont liés à la santé, et laisse présager une évolution plus ou moins favorable de sa santé dans les années à venir, voire à long terme. On ne peut pas relier les caractéristiques présentes de la santé et du travail dans une simple perspective « de cause à effet ». Il est cependant intéressant de constater que les troubles de santé exprimés par les quinquagénaires sont fréquents, mais qu'ils ne constituent pas toujours une gêne dans le travail : ainsi, plus de la moitié des salariés se plaignent de douleurs (66 % des femmes et 57 % des hommes), et ces problèmes sont sources de gênes au travail dans plus d'un tiers des cas.

Cependant, les salariés quinquagénaires expriment aussi un fort attachement à leur travail : ainsi, plus de 90 % d'entre eux disent qu'il leur arrive d'éprouver de « la fierté du travail bien fait », et plus de 70 % considèrent que leur travail « leur permet d'apprendre des choses ». Ce n'est pas contradictoire avec une vision très positive de la retraite : plus de 85 % des enquêtés l'envisagent comme « un repos bien mérité », 80 % comme « l'occasion de commencer de nouvelles activités ou de faire ce qu'on n'avait pas eu le temps de faire ». Mais les intentions de départ en retraite dépendent, elles, de bien d'autres facteurs, et, lorsqu'ils connaissent l'âge auquel ils auront acquis leur droits pour une retraite à taux plein, un peu moins de la moitié des salariés (46 % des hommes et 41 % des femmes) pensent partir à cet âge. 21 % des hommes et 24 % des femmes pensent arrêter avant, et 17 % des hommes et 15 % des femmes envisagent de continuer à travailler au-delà.

Douleurs hommes femmes

Sens du travail

Partir avant

Usure et travail après 50 ans

- L'usure résulte
- du vieillissement de la personne
 - de son activité professionnelle passée
 - de ses problèmes de santé

Cette usure varie selon les individus et les parcours et peut rendre difficile, voire impossible pour certains la poursuite de l'activité.

La question de l'usure professionnelle a été examinée à partir de l'interrogation faite au médecin du travail : « A votre avis, ce salarié devrait-il cesser de travailler ? »

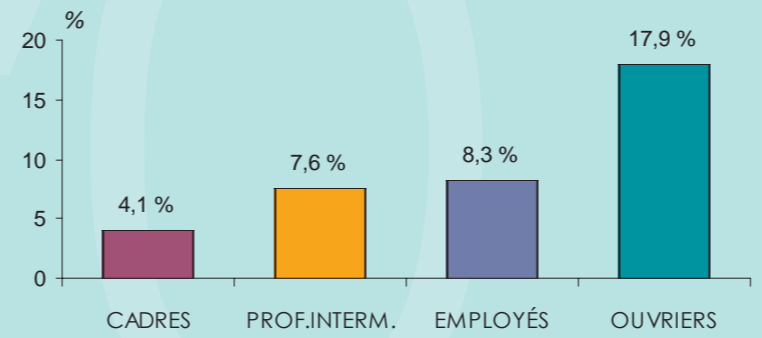
La réponse à cette interrogation intègre, au moment de la consultation médicale, la connaissance que le médecin a de la situation actuelle de travail, avec les notions de travail inadapté mais aussi difficilement adaptable, voire inadaptable.

D'après les médecins du travail 11 % des salariés de plus de 50 ans devraient cesser de travailler

- la catégorie socio-professionnelle
- l'avancée en âge
- avoir commencé à travailler avant l'âge de 16 ans
- l'exposition à un travail physiquement exigeant actuel ou passé et pendant plus de dix ans
- l'exposition à un travail sous pression actuel ou passé
- un travail qui ne permet pas d'apprendre
- ne pas avoir les moyens de faire un travail de qualité
- être atteint d'une pathologie grave

Cet avis apparaît lié à différents facteurs :

Tous ces facteurs peuvent se cumuler.



Source : SVP 50, Cisme-Créapt, 2003

Ces analyses précisent la part des conditions de travail et des parcours professionnels dans les inégalités de santé. Ils font entrevoir des possibilités d'action et de prévention en entreprise.

Les douleurs au travail après 50 ans : différences hommes-femmes

Les travaux de recherche sur les problèmes de santé montrent généralement des différences entre les hommes et les femmes en défaveur de ces dernières.

Les premiers résultats de l'enquête montrent bien que les femmes de plus de 50 ans, expriment plus souvent des douleurs que les hommes. Les données de SVP50 ont permis d'apporter quelques éléments éclairant cette différence.

Parmi ces salariés de plus de 50 ans rapportant des douleurs, la proportion de ceux qui signalent des troubles correspondant à des atteintes physiques gênantes, tels les difficultés à effectuer certains gestes ou le fait d'être atteint d'une maladie rhumatismale reconnue, est du même ordre chez les hommes et les femmes.

Par contre, pour les femmes les douleurs vont plus souvent de pair avec la sensation de se fatiguer vite, d'avoir des troubles du sommeil, d'avoir des difficultés à récupérer.

Ce cortège de petits troubles de santé accompa-

gnant la douleur dessine un contexte particulier, lié aux spécificités du travail féminin, professionnel et domestique.

Il faut donc examiner avec attention les plaintes des femmes et les petits arrêts de travail qui se répètent. Les souffrances, même si elles ne sont pas exprimées clairement, sont sans doute réelles. Dépasser l'appréciation qu'un travail est « féminin » au prétexte qu'il se réfère à des habiletés « naturelles » de femmes est à revoir ; ce travail « de femmes » est à considérer comme un travail présentant aussi des difficultés à vaincre.

Parmi les salariés ayant des douleurs

% DE SALARIÉS AYANT	HOMMES	FEMMES
Des difficultés à effectuer certains mouvements, gestes	51 %	54 %
Une pathologie rhumatismale	36 %	37 %

Source : SVP 50, Cisme-Créapt, 2003

Parmi les salariés ayant des douleurs

% DE SALARIÉS AYANT	HOMMES	FEMMES
La sensation de se fatiguer vite	70 %	75 %
Des troubles du sommeil	46 %	63 %
Fatigue et troubles du sommeil et difficultés de récupération	28 %	43 %

Source : SVP 50, Cisme-Créapt, 2003